

OFFICE DES CEREALES
APPEL D'OFFRES N° 03/2022
TUNEPS 20220200211
ACQUISITION DES LICENCES ORACLE WEBLOGIC SUITE

Cet Appel d'Offres a pour objet l'acquisition en lot unique, des licences d'utilisation du serveur d'application Oracle Weblogic Suite ainsi que des services d'installation, d'assistance et de maintenance.

Les entreprises inscrites au système TUNEPS, spécialisées, et qui sont intéressés à participer, sont invités à retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès du Secrétariat Permanent Commissions des Marchés de l'Office, 30 Rue Alain Savary Tunis **ou** à télécharger de site www.tuneps.tn **ou** de site www.marchespublics.gov.tn **ou** de site de l'office www.oc.com.tn.

Les offres doivent parvenir à l'Office des Céréales **exclusivement par le système TUNEPS**.

Seulement la caution bancaire provisoire (l'original de 3000 D) et l'extrait de registre de commerce (l'original) doivent être présentés dans une enveloppe fermée, libellé au nom du Président Directeur Général de l'office des céréales 30 Rue Alain Savary BP N°173 CEDEX 1002 Tunis, par voie postale et en recommandé ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, portant uniquement la mention suivante :

A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N°03/2022 :
ACQUISITION DES LICENCES ORACLE WEBLOGIC SUITE

La date limite pour la réception des offres est fixée au **17 MARS 2022 à 12 H 00.**

La validité des offres est fixée à 120 jours à compter de la date qui suit la date limite de la réception des offres.

La séance d'ouverture des plis se tiendra, le **17 MARS 2022 à 15 H** à la salle de réunion au 1er étage au siège de l'Office des Céréales 30 rue Alain Savary, Tunis.

Les soumissionnaires qui ont présentés leurs offres ou leurs représentants (présentation d'une procuration signé de la part du soumissionnaire et de la carte d'identité nationale) peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

Toute offre parvenue au-delà de la date limite (journée et horaire) et/ou hors ligne
Et/ou ne contient pas la caution provisoire et/ou la soumission et/ou les deux fiches
techniques (objet de l'annexe N°05 et N°06 du cahier des charges)